

Affaire 14-280721

Implantation et mise à disposition de serres afin d'encourager l'installation d'agriculteurs - Information

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 22 juillet 2021 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 23

Absents: 02

Procurations: 04

Total des votes : 27

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT-HUIT JUILLET DEUX MILLE VINGT ET UN

L'an deux mille vingt et un le VINGT-HUIT JUILLET à DIX-SEPT HEURE le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS: Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1 ère adjointe - Jean Yves FAUSTIN 2 ème adjoint -Mylène MAHALATCHIMY 3ème adjointe - Joan DORO 4ème adjoint - Gina DALLEAU 5ème adjointe - Jean Claude DAMOUR 6ème adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7ème adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8ème adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal -Luçay CHEVALIER conseiller municipal - Mickaël PAYET conseiller municipal – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal - Sophie ARZAL conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale

PROCURATION(S): Erick BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET – Sandra GRONDIN conseillère municipale à Jean Claude DAMOUR – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale à François FRUTEAU de LACLOS – Sylvie LEGER conseillère municipale à Sophie ARZAL

Affaire 14-280721

Implantation et mise à disposition de serres afin d'encourager l'installation d'agriculteurs - Information

Le Maire informe le conseil municipal du travail mené actuellement autour d'un projet de mise à disposition de serres agricoles pour encourager l'activité agricole à La Plaine des Palmistes.

Dans ce cadre, la commune procèdera à l'acquisition des équipements, mis à disposition sur du foncier agricole dont elle est propriétaire, dans le cadre de baux précaires (durée limitée sur une période restant à définir pour 12 à 23 mois).

L'ambition est de permettre aux personnes, titulaire d'un diplôme agricole ou souhaitant le préparer, d'expérimenter l'exercice de la profession de maraîcher, en bénéficiant d'un accompagnement vers une sortie positive, favorisant une activité autonome à terme.

Ce projet phare de la mandature a d'ores et déjà fait l'objet d'une validation par le conseil départemental, dans le cadre de la pré-instruction du volet d'opérations qui pourraient être financées par le Pacte de Solidarité Territoriale 2021-2024. Les services travaillent actuellement néanmoins à l'optimisation du financement de ces futurs équipement, notamment par l'acquisition de serres photovoltaïques, permettant leur financement par le biais de contrats de revente de l'électricité produite.

Cette action se place clairement dans la droite ligne de la transition écologique et, plus largement, du développement durable, en touchant plusieurs aspects que sont la mise en valeur de l'agriculture paysanne, la formation des futurs agriculteurs, le développement de circuits courts ou encore la diversification agricole.

La prochaine séance du conseil municipal permettra de présenter le projet finalisé, avec les conditions de son financement et les modalités précises de mise à disposition auprès des futurs agriculteurs (durée des baux, montant des loyers, conditions de sortie du dispositif, etc.). L'accompagnement des agriculteurs fera l'objet d'un détail particulier.

Le Conseil municipal, à l'UNANIMITÉ des membres présents et représentés, PREND ACTE du projet,

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Johnny PAYET

Le Maire,



Fiche-projet

Créée le 7 avril 2021 Mise à jour le 12 juillet 2021

Projet : Mise à disposition de serres pour encourager l'installation de jeunes agriculteurs

Elu/Adjoint référent : François Fruteau de Laclos

Identification dans le projet de mandat

Item	Alimentation, Eau et Sécurité Publique
Politique publique	Agriculture et Elevage
Division	Aménagement et Développement
Orientations politiques	Soutenir les agriculteurs et les éleveurs (protection des terres, voiries d'exploitation, retenues collinaires, etc.).

Descriptif de l'action

Objectif	Acquisition de serres et mise à disposition au profit de jeunes agriculteurs pour développer le maraîchage (mise à disposition précaire de 20 serres de 1000 m²
Localisation	minimum, pour une durée de 23 mois maximum) Foncier agricole communal ou privé
Partenaires possibles	Conseil départemental (PST 2) Chambre d'Agriculture Communauté d'agglomération CIREST (FIIS)
Coût prévisionnel	1 500 000 euros
Subventions possibles	Conseil départemental (en attente)
Montant subventions (le cas échéant)	
Planning prévisionnel	Juillet 2021 : information du conseil municipal Septembre 2021 : délibération du conseil municipal (création du dispositif) + dépôt de dossier de demande de subvention Octobre-Décembre 2021 : acquisition des serres (marché public) Janvier-Février 2022 : Signature des premières conventions de mise à disposition (legation) en préfecture
Autres aspects à intégrer	Personnel 974-219740065-20210728-DCM14-202 Date de télétransmission : 09/08/2021 Date de téception préfecture : 09/08/20

Accompagnement des agriculteurs
Foncier agricole
Autorisation d'urbanisme – CDPENAF
Sortie de dispositif (gestion foncière)

Evaluation

Indicateurs quantitatifs	Nombre d'aménagements dédiés à faciliter l'exercice de la profession agricole Nombre d'exploitations agricoles accompagnées ou créées pendant la mandature Nombre d'exploitations fournissant des produits alimentant le marché forain, la restauration scolaire ou la coopérative agricole Optimisation financière
Indicateurs qualitatifs	Impacts sur le maintien et l'exercice de la profession agricole Impacts sur les circuits courts et l'agriculture locale Impacts sur la diversification agricole